

Conseil de sécurité

Distr. générale
3 janvier 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 2 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration du Président datée du 19 décembre 2001 (S/PRST/2001/39), par laquelle le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo pour une période de six mois et a prié le Groupe d'experts de lui présenter un rapport intérimaire dans les trois mois et un rapport final à l'expiration de son mandat.

C'est pourquoi je souhaiterais présenter de nouveau la candidature de M. Mahmoud Kassem (Égypte) pour qu'il continue de présider le Groupe d'experts. Je souhaite également recommander la reconduction dans leurs fonctions de membres du Groupe d'experts de Mujahed Alam (Pakistan), Mel Holt (États-Unis d'Amérique) et Moustapha Tall (Sénégal), et j'ai l'intention de proposer deux nouveaux membres dont les noms vous seront communiqués sous peu. Le Groupe d'experts conservera son conseiller technique, Gilbert Barthe (Suisse), et un conseiller technique à mi-temps dont le nom vous sera communiqué.

Le Groupe d'experts reconstitué devrait se réunir à la fin du mois de janvier 2002, soit à Nairobi soit ici, à New York, et commencer ses travaux peu après.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

02-20101 (F) 030102 030102